

recommander auprès de Son Excellence pour la situation de greffier d'une des Cours de District dans notre comté, avisa tout-à-coup un moyen ingénieux ; ce fut d'escamoter les signatures des notables de l'endroit. Mille expédiens sont donc mis en jeu ; mais la science malgré tout le savoir du possesseur ne pouvait lui réussir. A vous dire le vrai, Mr. le Fantasque, il y avait bien de quoi faire tordre le cou à un Anglais, que de vouloir surprendre des personnes qui se ressouvenaient encore que cet escogiffe les avait ci-devant représentées comme des sujets rebelles et désaffectionnés, demandant dans un excès de zèle la charge de Magistrat Stipendiaire ou Chef-polisson. Il en était resté là quand l'heureuse nouvelle lui vint que le greffier de la Cour des Requêtes, désirant se faire présenter une adresse d'adieu avant son départ du comté, demandait une personne capable pour courir les signatures. L'occasion était belle, il ne la manqua point ; ses services aussitôt offerts furent de même acceptés. Voilà donc mon homme en chemin, briguant les suffrages du comté, invitant les uns à signer l'adresse par reconnaissance ; d'autres sur de prétendus services du greffier ; plusieurs lui montrèrent plus que les dents, il ne se rebuta cependant pas devant ces vieux rancuneux et fit si bien qu'il mistifia la plupart. — Observez que notre escamoteur se faisait donner double signature, dont les unes sur la requête et les autres sur une feuille volante qui devait servir disait-il à une copie de l'adresse. Comme dit son proverbe favori " farine du Diable s'en retourne toujours en son." Un envieux qui l'épiait ne voyant paraître que l'adresse originale lors de sa présentation sans aucune copie, se douta du tour. Il ne se trompait point. Mais, me direz-vous, que sont devenues les autres signatures ? Patience, je vais vous l'apprendre. A quelque tems de là Son Excellence reçut de la part des habitans du loyal et fidèle comté de..... une requête portant les mêmes signatures que l'adresse d'adieu présentée au greffier, le priant de vouloir bien prendre en sa favorable considération l'humble supplique des soussignés et d'appointer à la situation de greffier du comté la personne qu'ils prenaient la liberté de lui suggérer. Cette requête, comme de raison, contenait aussi la promesse à Son Excellence de l'appui des habitans dans les prochaines élections ; vous savez que les faveurs ne peuvent aller sans la reconnaissance. Vous dire que Son Excellence a répondu en bon père, comme à des enfans prodigues, n'est pas ce qui peut vous étonner, mais ça sera sans doute d'apprendre que ce haut, superbe et madré Visir se soit laissé emberlificoter par un fort insignifiant amateur magicien de campagne. Pour nous, pauvres habitans des montagnes, vivant à plus de soixante et quinze mille de la science, passe pour cette fois, il ne nous y rattrapera plus. Quant à vous, Mr. le Flâneur, en lisant cet écrit pour expier vos péchés, vous n'oublierez plus,

LES MONTAGNARDS,

Comté de }
10 Novembre 1840. }

Plusieurs dames et demoiselles nous ont favorisé de fort aimables reproches au sujet des conseils que nous donnâmes dans notre dernière feuille à messieurs les commis-marchands. Celles qui ont cru devoir nous adresser leurs plaintes par écrit n'obtiendront de nous aucune justice ; car c'est bien le moins que ces inestimables beautés (je suppose naturellement que toutes sont éblouissantes) viennent en personne solliciter la grâce qu'elles nous demandent de vouloir bien liyrer à la publicité leurs intéressantes et spirituelles réclamations. Cette règle